ANNEXE ETUDE PREALABLE

REMPART D'ENTRAIGUES

INTERVENTIONS D'URGENCE :
RISQUE DE CHUTE DE PIERRE OU D'EFFONDREMENT

Bruno Jouve Architecte du Patrimoine – 19- rue Galante Avignon

Localisation des Interventions d’urgence

PLAN
1/1500

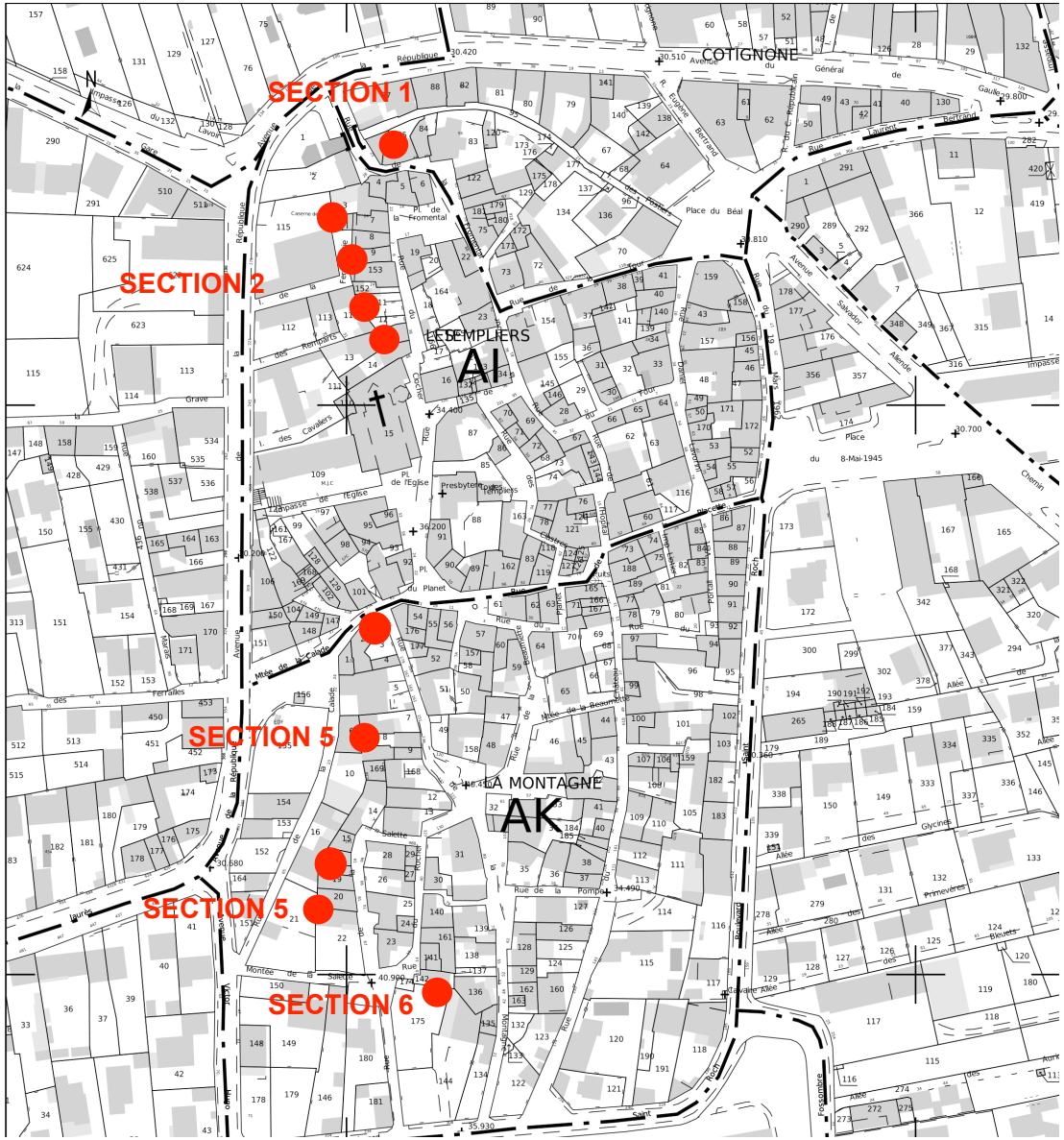

SECTION 1 - PARCELLE AH 86 (85)

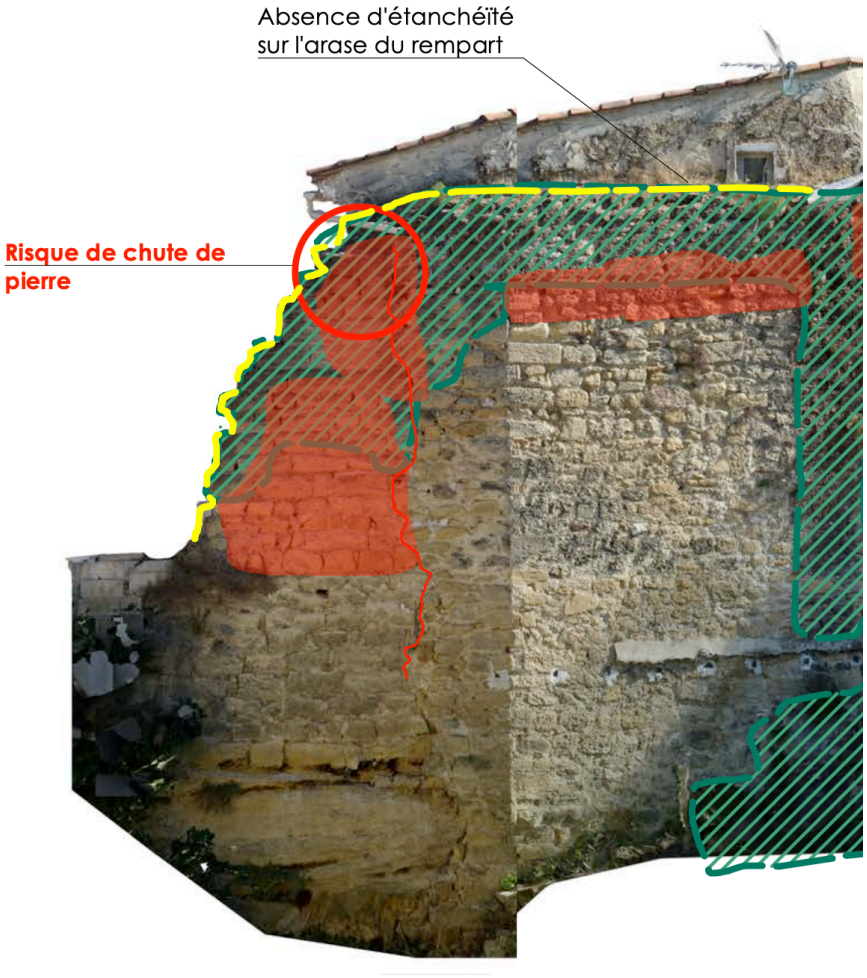

SECTION 2 - PARCELLE AI 3 - AI 9 - AI 152/153

Fragilisation du fait de l'intervention humaine :
- Antennes, paraboles
- Ouvertures récentes
- Réparations inappropriées : ciment , enduits étanches

Définition des pathologies courantes :
- Présence de végétation , colonisation biologique
- Joints lessivés, Fissures
- Arase instable liée à l'absence d'étanchéïté
- Pierres érodées, pulvérulentes, alvéolisées

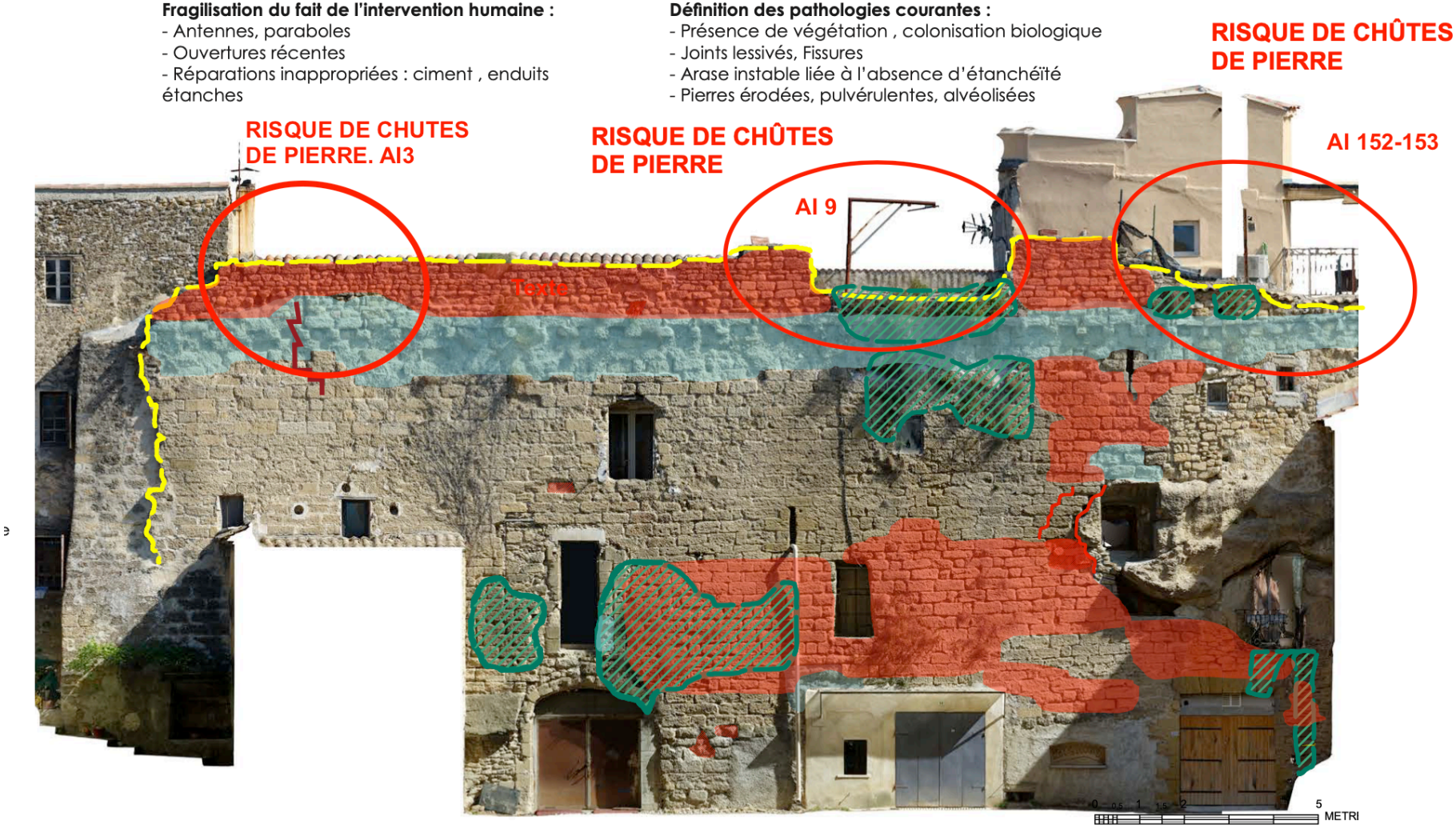

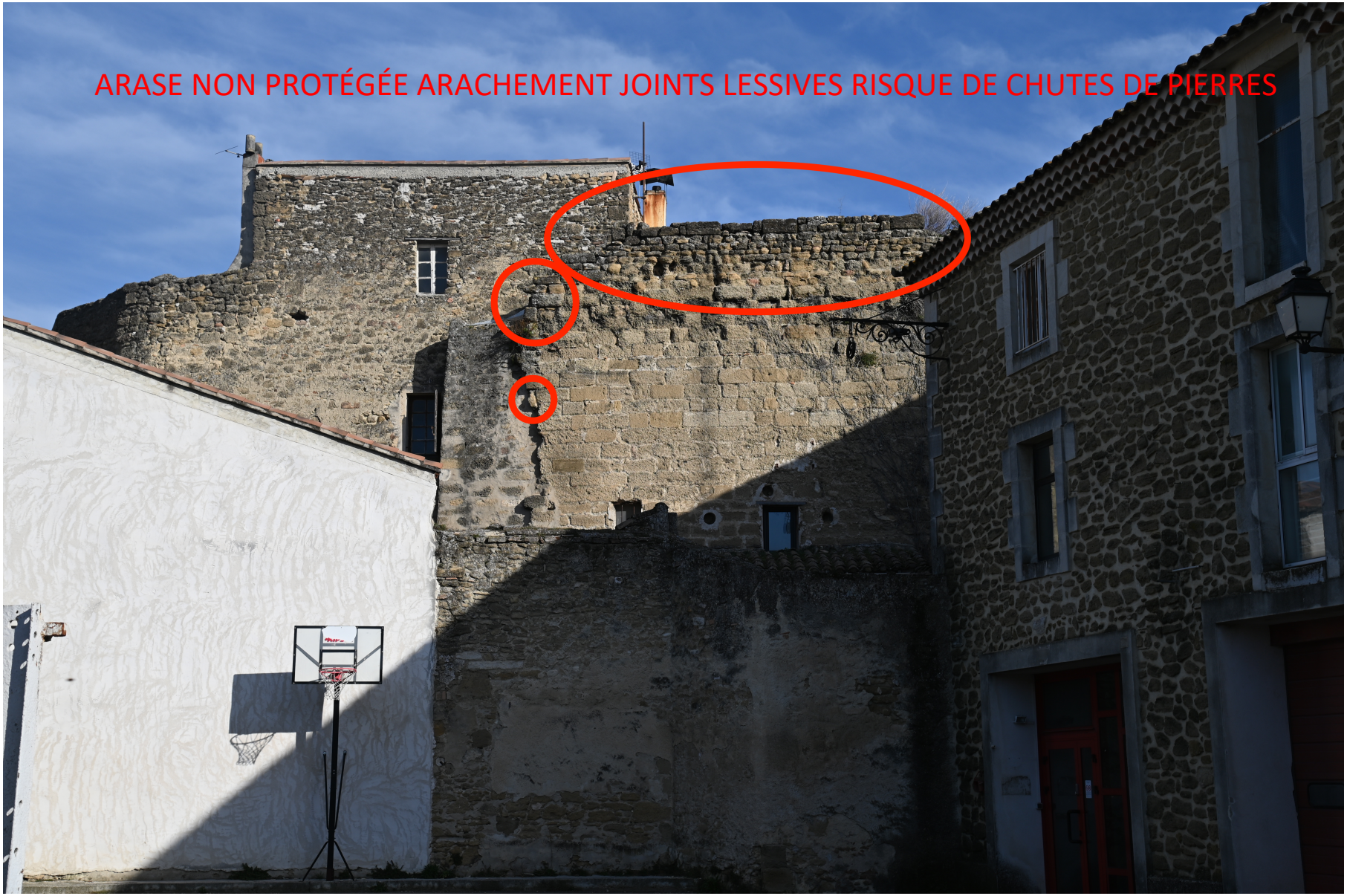
ARASE NON PROTÉGÉE ARACHEMENT JOINTS LESSIVES RISQUE DE CHUTES DE PIERRES

SECTION 2 - PARCELLE AI 9

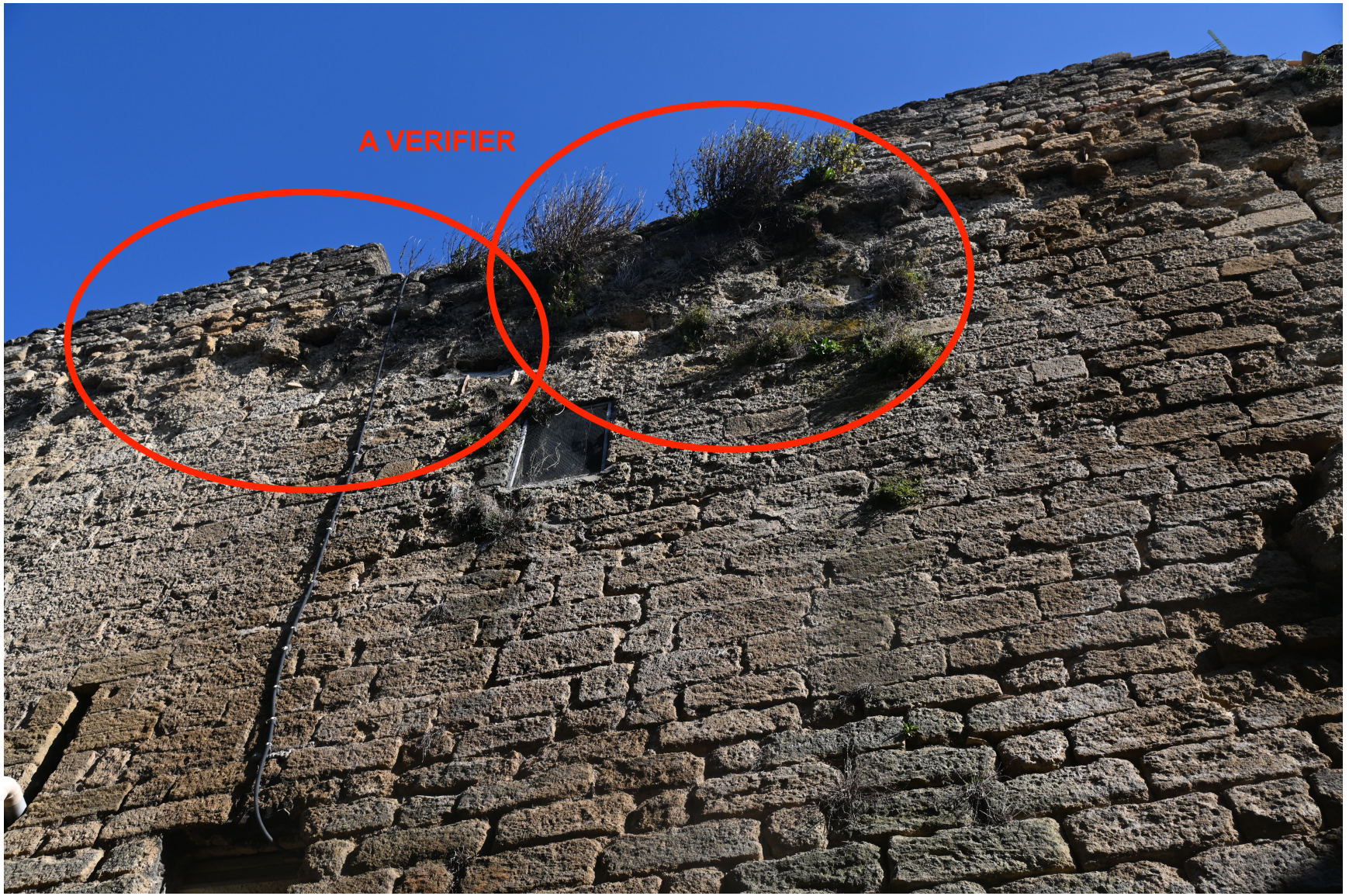

SECTION 2 - PARCELLE AI 152-153

SECTION 2 – PARCELLE AI 13

LOCALISATION : SECTION 02
RUE DU CLOCHER
N° 38
SECTION : AI
PARCELLE : 13

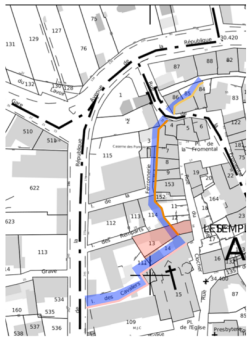

Position du rempart : La batisse sise rue du clocher est à l »origine accolé au rempart , elle jouxte une partie de rempart découverte. Les différentes extensions et surélévations des années 1950/60 puis plus récente ont finies par absorber littéralement le rempart .

Analyse archéologique :
Le mur d'enceinte constitue le mur de refend intérieur du logement sur quatre niveau.il est fortement amputé pour créer une transparence avec partie construite dans la cour à l'extérieur du mur.

Vestiges intérieurs :
Des vestiges intéressant témoignent de lhitoire du lieu , une cave avec les tonneaux en place, une prote à deux battant superposés de'écuries , sachant que l'impasse se nomme impasse des cavaliers et qu' une écuries s'y trouvait avant qu'elle sopit démolie pour construire un garage en béton dans les années 1970.Enfin un puit est en place , avec son alcove .

La bâtisse d'origine accolée au rempart. L'ouverture en sous - œuvre du mur d'enceinte.

PRESCRIPTIONS :
L'ouverture en sous-œuvre n'est pas récente elle figurait déjà dans le projet des années 60. La modification récente consiste à avoir supprimer un poteau en brique qui recoupait la portée de l'ouverture, et remplacer le linteau. Du reste les deux profils métalliques aux extrémités de l'ouverture laissent la partie centrale du mur sans support et présente un danger qui a été signalé aux propriétaires.
Par ailleurs la construction dans la cour ne pourra certainement pas être modifée pour s'inscrire dans son environnement, mail placée, trop importante et trop haute, sa structure en béton est irréversible sauf démolition.

2. ETAT DES LIEUX

DIAGNOSTIC TECHNIQUE

SECTION 5 - ELEVATION 1

Vue générale - élévation 1 - section 5

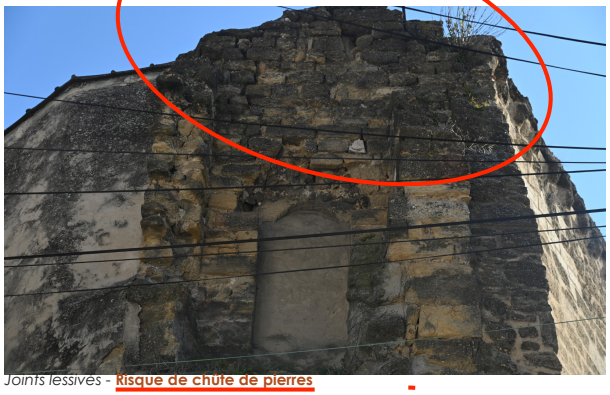

Joints lessivés - Risque de chûte de pierres

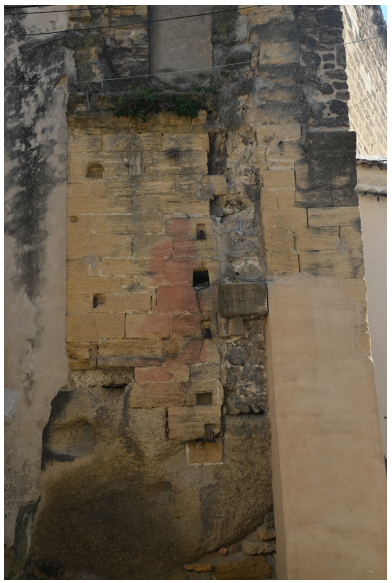

Fissures - Présence de végétation

Arrachement - Moellons désorganisés

Joints lessivés - Risque de chûte de pierres

SECTION 5 - PARCELLES AK 7/8

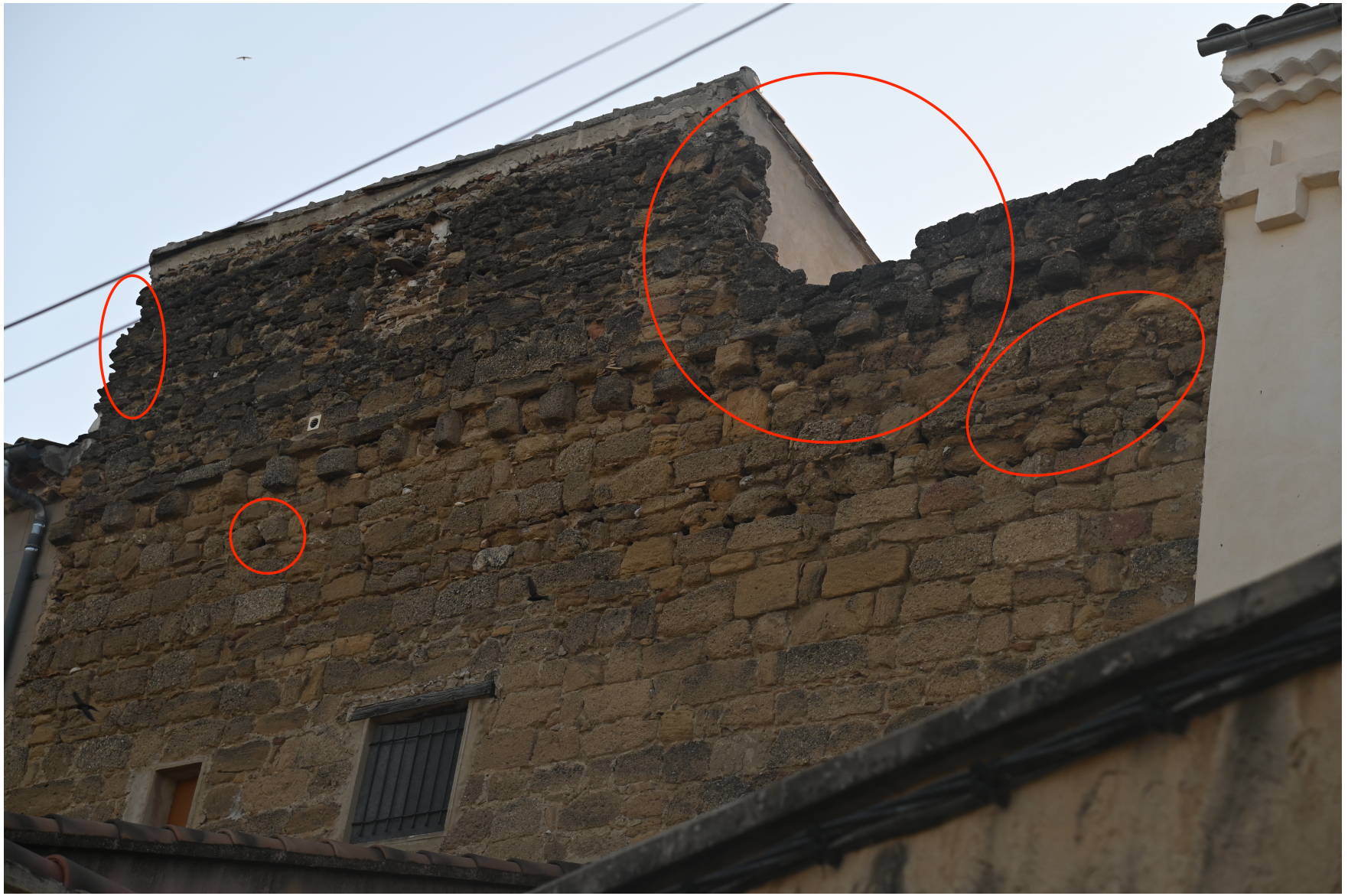

SECTION 5 – PARCELLE AK 19

2. ETAT DES LIEUX

DIAGNOSTIC TECHNIQUE

SECTION 5 - ELEVATION 6

ELEVATION DE REPÉRAGE

A VERIFIER RISQUE DE CHUTE DE PIERRE

ELEVATION 6 SECTION 5
ECH 1/75

Définition des pathologies courantes :
- Présence de végétation, colonisation biologique
- Joints lessivés, Fissures
- Arase instable liée à l'absence d'étanchéïté
- Nombreuses cavités dans la roche

Fragilisation du fait de l'intervention humaine :
- Aménagement dune ouverture pour terrasse dans le rempart (appuis en béton, agglomérés...)
- Réseaux en façade (climatiseur)

Végétation /colonisation biologique

Joints lessivés / cavités

Fissures ou joints lessivés

Pierres érodées, pulvérulentes, alvéolisées

Arrachement / arase instable

risque de chutes
de pierre

SECTION 5- PARCELLE AK 22

2. ETAT DES LIE

DIAGNOSTIC TECHN

SECTION 5 - ELEVATI

EPÉRAGE

RISQUE DE CHUTE
DE PIERRE

CTION 5

Définition des pathologies courantes :
- Présence de végétation, colonisation biologique
- Joints lessivés, Fissures
- Arase instable liée à l'absence d'étanchéité
- Nombreuses cavités dans la roche
- Alvéolosation de la paroi rocheuse

Fragilisation du fait de l'intervention humaine :
- Rebouchage aléatoire des cavité rocheuse avec moell
de pierre
- Réhausse d'une maison appuyée sur le rempart

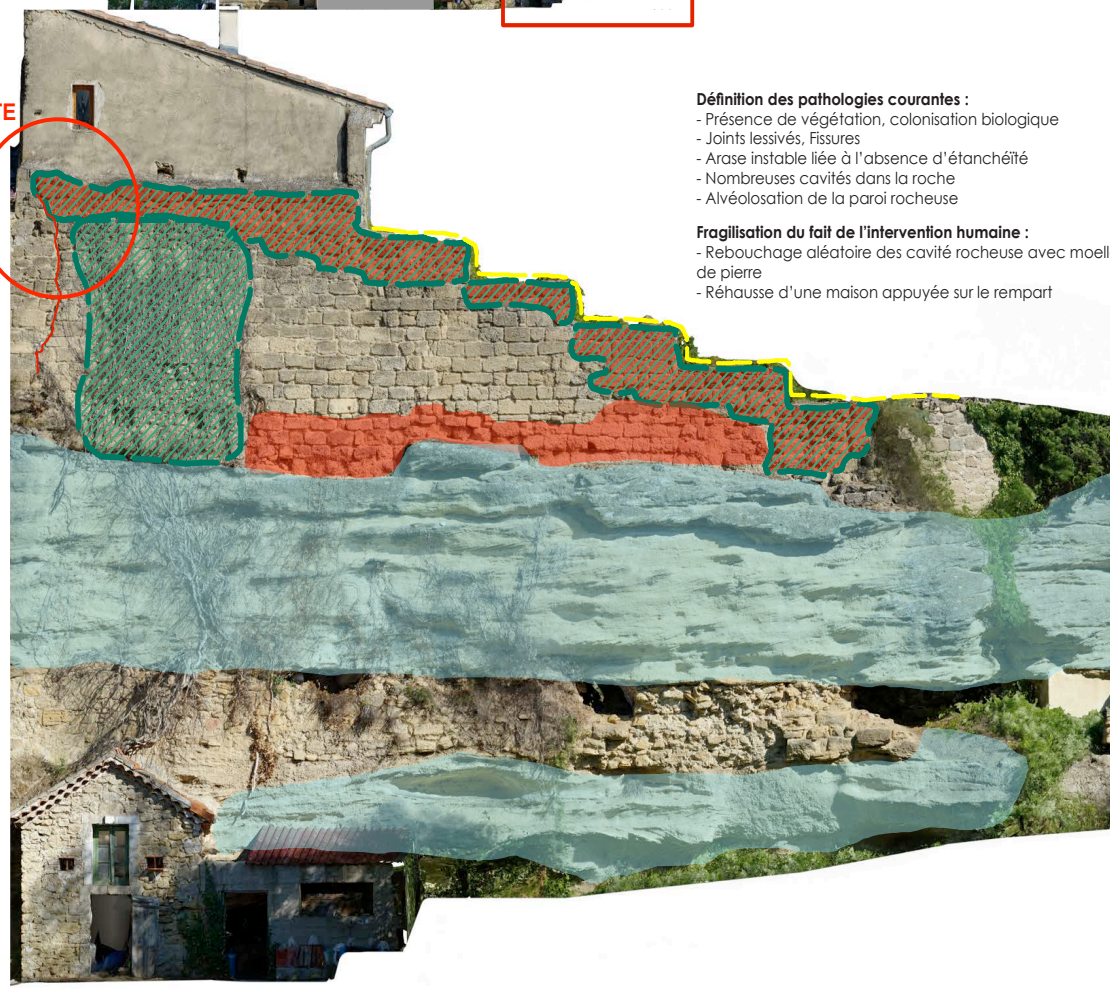

Végétation /colonisation biologique

Joints lessivés / cavités

Fissures ou joints lessivés

Pierres érodées, pulvérulentes, alvéolisées

Arrachement / arase instable

SECTION 6 – PARCELLE 144-175

LOCALISATION : SECTION 07
BOULEVARD SAINT ROCH
N° 308
SECTION : AK
PARCELLE : 144

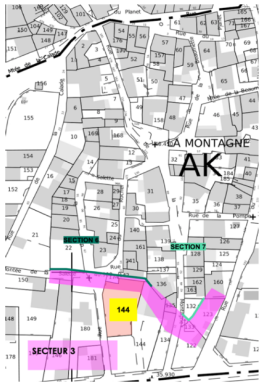

Position du rempart
Le rempart constitue le mur séparatif de clôture avec une parcelle mitoyenne. Le rempart est peu présent mais d'une grande qualité de construction, il est en appuis sur le rocher qui lui en revanche est dans un état sanitaire très préoccupant.

Composition archéologique :
Le rempart est situé en fond de parcelle, posé sur le rocher, il n'en erste qu'une partie réduite.

Etat sanitaire , pathologie:
Le rempart est dans un état sanitaire satisfaisant , un peu lessivé mais les assises sont rectilignes et le mur semble stable. En revanche le rocher sur lequel il prend appuis est très fortement fissuré, les différents rochers imbriqués issues de la fissuration, donnent des signes de désorganisation et de mouvement en bordure de la parcelle 144.
Des affaissement et éboulement de la cavité situé à l'ouest du terrain ont déjà eu lieux. Un conterfort et deux sous œuvre ont été réalisés à différentes époques, depuis la construction du mitoyen.

PRESCRIPTIONS :
Il est impératif de faire faire une étude par un BET spécialisé afin de prendre en compte les contraintes qui s'exerce sur le rocher et faire faire des sondages géotechniques pour en saisir l'origine. Il est indispensable d'intervenir en priorité sur le rocher pour pouvoir le cas échéant restaurer le rempart.